



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 7 février 2023 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Audrey St-James	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Maude H.-Larose	Enseignante
Madame Anick Boudreault	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

ABSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Monsieur François Paquette	Membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h34.

2 NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Maude H.-Larose, appuyé par Annie Dufour que Joelle Bergeron soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 22/23 - 022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 FEVRIER 2023

Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyée par Joelle Bergeron, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel quel.

CÉ - 22/23 - 023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

5. PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2022 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Audrey St-James, appuyé par Geneviève Ste-marie, et résolu :

QUE le procès-verbal du 6 décembre 2022 soit adopté tel quel.

CÉ - 22/23 - 024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. POINTS SPÉCIFIQUES AUX TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyé par Annie Dufour de nommer les besoins suivants : tables dineurs, cloche, peinture local orthopédagogie, secrétariat et bureau de la direction.

CÉ - 22/23 - 025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Annie Dufour, appuyé par Maude H.-Larose, d'approuver la grille-matière proposée par l'équipe-école

CÉ - 22/23 - 026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Audrey St-James, appuyé par Geneviève Ste-Marie d'adopter les principes suivants : Soucis qu'il n'y ait pas de coûts trop grands associés au cours d'éco-plein air et que les parents utilisent le matériel qu'ils ont déjà à la maison.

CÉ - 22/23 - 027

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

On suggère d'inscrire sur la liste : espadrilles pour l'éducation physique et pour l'intérieur et une paire de souliers pour l'extérieur. Les listes de cette année sont réalistes et on suggère fortement de réutiliser le matériel des années passées.

Il est Proposé par Joelle Bergeron, appuyé par Maude H.-Larose d'adopter les modes de consultations suivants : Un sondage pour les parents sera préparé par Benoit et sera envoyé aux CÉ pour approbation. 20-25 questions, Éco-plein air, questionnements sur les communications (fréquence, mode d'envoi). Mode de consultation par assemblée pour les membres du personnel et pour les élèves.

CÉ - 22/23 - 028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

7. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

Il est proposé par Audrey St-James, appuyé par Geneviève Ste-Marie d'approuver la sortie au Funtropolis est proposée le 19 juin 2023, incluant un retour après les heures d'école (Départ à 16h00 de St-Hubert).

CÉ - 22/23 - 029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La campagne de financement Fundscrip est lancée. L'invitation aux parents et au personnel a été envoyée.

8. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

Audrey St-James, vice-présidente, transmet ses félicitations à l'équipe pour la soirée Yéti !

Benoit Bertholet, directeur, présente des informations concernant la soirée Yéti, l'activation de la page Facebook, la rencontre de Serge Dion (directeur général adjoint) au sous-comité créé par le C.É. et la formation du confinement barricadé. Les membres du CÉ sont en accord avec le fait que l'on présente une « pratique » de confinement barricadée aux élèves.

9. QUESTIONS DIVERSES

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20h40.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Audrey St-James, appuyé par Joelle Bergeron et résolu que la séance soit levée.

CÉ - 22/23 - 030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur